



COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

Programme de bourses 2022-2023

Niveau secondaire

Programme de bourses pour les élèves-athlètes du niveau secondaire:

Bourse d'excellence sportive Brébeuf

Bourse d'excellence Famille Gilles-Chatel

Bourses d'aide financière – cotisation sportive

Bourse MMX – Programme de basketball

Bourse d'excellence sportive secondaire 5

Niveau secondaire 2022-2023

A) Bourse d'excellence sportive Brébeuf

Chaque année, le Collège Jean-de-Brébeuf attribuera une bourse d'excellence à un élève-athlète de la 3e, 4e ou 5e secondaire, inscrit dans un sport élite du collège. Cette bourse permettra de payer les frais de scolarité ainsi que la cotisation annuelle de cet élève-athlète pour une année complète.

Critères pour la bourse d'excellence :

- ✓ Poursuivre ses études à temps plein au Collège Jean-de-Brébeuf en 3e, 4e ou 5e secondaire
- ✓ Être sélectionné dans une équipe élite du collège (basket-ball, escrime, hockey ou volley-ball)
- ✓ L'athlète doit être identifié par sa fédération sportive comme relève (espoir), élite ou excellence
- ✓ Évoluer dans le meilleur niveau de jeu de sa discipline
- ✓ Être recommandé par le responsable de la discipline élite au collège
- ✓ Avoir démontré un excellent leadership et une éthique sportive irréprochable
- ✓ Être un bon ambassadeur de son sport et représenter fièrement le collège
- ✓ Présence assidue et ponctualité aux pratiques et aux parties
- ✓ Avoir continuellement le désir de se dépasser et de s'améliorer au niveau académique et sportif
- ✓ Obtenir la note de passage en mathématique et en français

Formulaire de Bourse : Remplir section 1, 2 et 5

B) Bourse d'excellence Famille Gilles-Chatel

Chaque année, le Collège Jean-de-Brébeuf attribuera une bourse d'excellence Famille Gilles-Chatel d'une valeur de **2000 \$** à un élève-athlète (fille ou garçon) de la 3e, 4e ou 5e secondaire, applicable aux frais de scolarité de l'année suivante. L'objectif de cette bourse est de recruter de jeunes talents tant au plan intellectuel que sportif et d'encourager la pratique d'un sport élite en aidant financièrement le jeune.

Critères pour la bourse d'excellence Famille Gilles-Chatel :

- ✓ Pratiquer un sport élite au collège tout au long de l'année scolaire
- ✓ Maintenir une moyenne de 70 % au cours des deux premiers bulletins de l'année où la demande est faite
- ✓ Se distinguer par sa personnalité et son engagement social
- ✓ Avoir des besoins importants inhérents à la pratique du sport – le jeune doit faire la liste des frais que son sport requiert, soit l'équipement, les frais de cotisations sportives, les frais de voyage, etc.
- ✓ Avoir rempli le formulaire de la Distinction Brébeuf

Formulaire de Bourse : Remplir section 1 à 5

C) Bourses d'aide financière – cotisation sportive

Chaque année, le collège Jean-de-Brébeuf attribuera deux bourses d'aide financière à des élèves-athlètes inscrits dans un sport élite du collège. Ces bourses permettront de payer la cotisation annuelle des élèves-athlètes pour une année complète.

Critères pour les deux bourses annuelles pour les sports élités :

- ✓ Poursuivre ses études à temps plein au Collège Jean-de-Brébeuf, tous niveaux confondus
- ✓ Être sélectionné sur une équipe élite du collège
- ✓ Situation financière ou familiale précaire

Formulaire de Bourse : Remplir section 1 à 5

D) Bourse MMX – Programme de basketball

Simon Bouchard, Mathieu Claveau, Laurent Dionne, Oliver Gil et Charles-Alexandre Lacroix — un cercle d'amis et d'anciens du collège diplômés en 2010 — continuent d'être unis comme les cinq doigts de la main.

Alors qu'ils viennent tous de passer le cap des 30 ans, ces passionnés de basketball, qui ont pratiqué ce sport ensemble pendant sept ans à Brébeuf, ont décidé de faire une différence dans la vie de jeunes sportifs, en faisant un don au programme de basketball. Cette bourse supporte au montant de \$1000 un athlète du programme de basketball au niveau secondaire.

Critères pour l'obtention de la bourse :

- ✓ Être membre de l'équipe juvénile de basketball division 1 du secondaire en 2022-2023
- ✓ Être élève du 5^e secondaire (au collège) en 2022-2023
- ✓ Faire preuve de leadership et d'un esprit sportif reconnu par ses entraîneurs

Formulaire de Bourse : Remplir section 1, 2 et 5

E) Bourse d'excellence sportive (5^e secondaire)

Chaque année, le Collège Jean-de-Brébeuf attribuera une bourse d'Excellence sportive 5^e secondaire d'une valeur de **5000 \$** à un élève-athlète de la 5^e secondaire, applicable aux frais de scolarité de l'année suivante.

Critères pour l'obtention de la bourse :

- ✓ Être membre d'une équipe sportive élite depuis la première secondaire
- ✓ Être élève du secondaire 5 Brébeuf
- ✓ Priorité aux élèves provenant du profil Latin et Monde
- ✓ Réservée aux élèves inscrits au programme de hockey, crosse ou rugby.

Formulaire de Bourse : Remplir section 1,2 et 5

Veillez remplir le formulaire ci-joint et nous autoriser à le transmettre au comité. Le formulaire dûment rempli devra être numérisé et acheminé à la Direction des ressources financières par courriel : finances@brebeuf.qc.ca au plus tard le **28 juin 2022** ou en personne (local D2.35). Prenez note qu'il est nécessaire de présenter une nouvelle demande de bourse à chaque année. Le comité confirmera les lauréat.e.s des différentes bourses au plus tard le 1^{er} septembre 2022.

Vous devez joindre à votre demande, les pièces justificatives suivantes (pour évaluation de votre dossier pour les bourses B,C et E) :

- ❖ Avis de cotisation (fédéral et provincial) du parent 1 ET 2 même si ceux-ci sont séparés
- ❖ Avis annuel du soutien aux enfants (Québec)
- ❖ Avis d'allocation canadienne pour enfants
- ❖ Copie du bail ou compte de taxes municipales
- ❖ Preuve de la dette hypothécaire au 31 décembre 2021 (si propriétaire)

Seules les demandes considérées comme complètes seront analysées per le comité.

Le formulaire de bourse 2022-2023 doit être dûment rempli et accompagné de l'ensemble des pièces

1. Renseignement du candidat (élève)

Nom et prénom :	Niveau scolaire 2022-2023 :
Adresse :	Ville :
Code postal :	Numéro d'assurance sociale :

Vivez-vous avec vos deux parents?	Oui	non	<input type="checkbox"/>
Si non, avec qui vivez-vous :	Parent 1 <input type="checkbox"/>	Parent 2	
	Autres	Préciser :	

2. Situation familiale

N. B. : Toutes les sections doivent être remplies pour les deux parents même si ceux-ci ne vivent pas ensemble.

Parent 1	Parent 2
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse :	Adresse :
Ville :	Ville :
Code postal :	Code postal :
Âge :	Âge :
Occupation professionnelle :	Occupation professionnelle :
Employeur actuel :	Employeur actuel :
Salaire annuel ou taux horaire :	Salaire annuel ou taux horaire :
Nombre de mois travaillés au cours des deux dernières années :	Nombre de mois travaillés au cours des deux dernières années :

Nombre d'enfant à la charge des parents (incluant le candidat) :

Nom et prénom	Âge	École Fréquentée	Niveau Scolaire

3. Situation financière des parents (ou tuteurs légaux)

Revenus pour l'année 2021	Parent 1	Parent 2
Revenus bruts d'emploi au 31 décembre 2021*		
Prestation diverses (RQAP, RRQ, AE, autres)		
Allocation canadienne pour enfants (fédéral)		
Soutien aux enfants (provincial)		
Revenus nets d'entreprise ou de travailleur autonome **		
Intérêts et revenus de placements		
Revenus nets de location		
Pension alimentaire ***		
Autres revenus (bourse, aide financière aux études, etc.)		
Total des revenus pour l'année 2021		C

* Les avis de cotisations 2021 provincial et fédéral doivent être acheminés au plus tard avant la rentrée scolaire.

** Joindre les états financiers ou l'annexe L avec le formulaire TP-80.

***Inscrire le montant total qui vous est versé pour vous-même ou pour vos enfants.

Estimation annuelle des dépenses	Parent 1	Parent 2
Loyer (copie du bail) ou hypothèque		
Chauffage / électricité		
Téléphone / Internet		
Automobile (annualité ou location des frais)		
Nourriture		
Assurances auto et habitation		
Total des dépenses annuelles		C

Ressources financières (revenus moins dépenses)
Si le résultat est négatif, quels sont les autres sources de revenus à votre disposition qui serviront à payer les frais de scolarité (soutien de la famille, autres revenus, etc.) ?

Actif	Parent 1	Parent 2
Valeur de la résidence principale*		
Autres résidences (location, secondaire)		
Solde des comptes en banque		
Placements		
Autres épargnes		

* Annexer une copie de l'évaluation municipale

Passif	Parent 1	Parent 2
Solde des hypothèques si propriétaire		
Autres prêts (spécifier)		

4. Situation financière du candidat (élève)

Autres revenus (succession, intérêts, bourses, etc.) :	
Précisez la nature de ces autres revenus :	

Organismes ayant délivré une bourse antérieurement :	Année	Montant

5. Autres renseignements

Veillez fournir tout autre renseignement que vous aimeriez communiquer justifiant une demande d'aide financière (accident, maladie, difficulté temporaire, etc.).
Veillez noter que le Fonds de bourses d'aide Brébeuf a comme mission d'aider les familles à revenus modestes à défrayer une partie des frais de scolarité. Inscrire son enfant à l'un des voyages ou échanges culturels peut compromettre l'octroi de la bourse accordée.

Nous déclarons que les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents ci-joints sont véridiques, exacts et complets, et que les attestations jointes proviennent officiellement des autorités qui doivent les émettre.
Nous consentons à ce que le Collège Jean-de-Brébeuf vérifie, s'il le juge nécessaire, le montant de nos revenus auprès de nos employeurs, des personnes et autres organismes concernés, et nous autorisons ces derniers à lui fournir lesdits renseignements. Nous reconnaissons que cette déclaration a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en conformité avec la Loi sur la preuve au Canada.

Signature Parent 1 :	Signature Parent 2 :
Date :	Date :